

PAR COURRIEL

Québec, le 20 août 2024

Monsieur Michel Caron  
Maire  
Municipalité de Saint-Ulric  
128, avenue Ulric-Tessier  
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de décerner officiellement à la Municipalité de Saint-Ulric le titre de Municipalité amie des aînés, et ce, pour la durée de son plan d'action 2023-2027.

Cette reconnaissance témoigne de la qualité de la démarche et de la mobilisation de votre communauté à saisir les opportunités liées au vieillissement de la population en développant une culture d'inclusion sociale des personnes aînées et en proposant des solutions durables et concrètes visant leur mieux-être.

Elle souligne également l'importance du travail de consultation et de concertation réalisé à ce jour, tant pour encourager la participation des personnes aînées aux décisions qui les concernent que pour appuyer leur volonté de demeurer chez elles, en santé et en sécurité le plus longtemps possible.

Je tiens à vous remercier de votre précieuse contribution pour continuer de faire du Québec un leader en vieillissement actif et un endroit où nous sommes fiers de vieillir et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Sonia Bélanger

p. j. Certificat de reconnaissance  
N/Réf. 24-MS-03317